



# Rapport d'activité - 2014

## Synthèse

### I – APPUI TECHNIQUE AUX COLLECTIVITES et AUX PORTEURS DE PROJET

#### - Ingénierie financière des projets

En termes de **programmation**, l'année 2014 a été une année charnière.

En parallèle à l'accompagnement des porteurs de projet qui se sont rapprochés d'elle (collectivités, personnes morales ou physiques), l'Association s'est assurée du bon engagement des crédits au titre de la Convention 2007-2013 avec l'Etat et de la programmation 2013 avec la Région. Un travail particulier auprès des porteurs de projets, pour la prise en compte et la présentation des 4 derniers dossiers en attente de pièces complémentaires et de décision d'attribution au titre du FNADT avant fin 2014, a été réalisé au cours du second semestre.

En effet, tous les dossiers transmis au cours de l'année 2013 et début 2014 ont reçu une décision favorable en 2014 :

- Dans le cadre de la Convention 2007-2013 avec l'Etat, au titre du FNADT, 5 décisions sont intervenues pour un montant de 604 972 €, portant l'enveloppe affectée pour ces 7 années, à **5 126 514 €**,
- Dans le cadre de l'enveloppe régionale, 10 dossiers ont été présentés au cours de l'année 2014 en commissions permanentes, pour un montant d'aides accordées de **750 000 €** au titre des investissements, soldant ainsi l'enveloppe de crédits affectés aux îles bretonnes pour 2013.

A noter qu'en dehors de cette enveloppe, la Région Bretagne a octroyée à l'Association des Iles du Ponant : 100 000 € au titre de l'ingénierie 2014, 25 000 € au titre de l'ingénierie prospective contribuant ainsi au travail de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt ainsi qu'au renforcement des partenariats en Région Bretagne et à une réflexion prospective sur les programmes européens INTERREG, et 31 814 € au titre de l'étude sur le surcoût insulaire.

- Ingénierie prospective

2014 a également été une année charnière pour la **mise en place d'une nouvelle politique territoriale contractuelle 2014-2020**.

Trois rapports successifs ont permis à la Région Bretagne d'adopter le cadre de sa politique contractuelle 2014/2020. En juin 2014, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) relatif aux Contrats de partenariat 2014-2020 a été lancé et les îles ont été mobilisées pour y répondre via l'Association des Îles du Ponant et leurs Pays. Après la validation des axes prioritaires conformes aux orientations régionales et le recensement des projets des îles, l'AIP a formalisé la réponse pour le territoire des îles en présentant les stratégies de développement et les enjeux déclinés en axes et priorités de développement. Les négociations se terminent et doivent aboutir courant avril-mai 2015 à la signature du Contrat de Partenariat doté de 6 M€ de crédits pour 7 ans.

Dans l'attente, 7 pré-dossiers ont été transmis à la Région, permettant ainsi aux porteurs de projets de commencer leurs travaux sans perdre le bénéfice d'une éventuelle subvention. Ils seront intégrés ensuite dans les programmations à venir, suivant les règles et procédures arrêtées dans le cadre de ce nouveau contrat de partenariat.

L'Etat a, de son côté, sollicité l'Association dès février 2014 pour une contribution sur les enjeux insulaires incluse dans le document d'orientations du Volet « territorial » du projet de Contrat de Plan Etat-Région –CPER- 2015-2020. Un volet « îles et littoral » a bien été retenu et l'Etat s'appuie actuellement sur une concertation partagée et la réponse à l'AMI Régional pour définir ses propositions. Un montant de dotation Etat FNADT spécifique aux îles de 4 M€ est prévu.

Etat et Région Bretagne manifestent ainsi fortement leur engagement pour les îles en harmonisant leur action dans le seul contrat territorialisé au profit des îles de Bretagne par le **contrat de partenariat Etat - Région - Association des îles du Ponant**, pour la période 2014-2020.

- Assistance à la définition de projets

Une assistance à la définition de projets est parfois souhaitée par les communes, des sollicitations ont été formulées et des premiers échanges ont abouti à un premier lot de dossiers qui auront vocation à être développés en 2015. Notons : une réflexion sur une stratégie foncière et immobilière à Hoëdic avec un partenariat avec Foncier de Bretagne ; un soutien à la définition du projet du Ledenez de Molène, avec un parrainage EDF dans le cadre de ses politiques sur le développement durable et les îles ; une réflexion sur le projet du phare de l'île de Batz ; ainsi qu'une réflexion sur la relance de projets agricoles sur Ouessant en lien avec des objectifs patrimoniaux.

## II – VERS DE NOUVEAUX PARTENARIATS

- **Convention multipartenariale**

Au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2014, l'AIP, accompagnée par l'Etat et la Région Bretagne a travaillé au renforcement d'une dynamique de renforcement des partenariats des collectivités territoriales et organismes publics intervenant sur les îles dans un objectif de meilleure prise en compte des problématiques insulaires. Des contacts ont été pris avec de nombreux organismes : ARS, ADEME, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Foncier de Bretagne, Conservatoire du littoral. Les départements sont aussi associés notamment dans le cadre des travaux préparatoires au contrat de partenariat Etat-Région-AIP. Des contacts entre

Région Bretagne et Région Pays de la Loire ont aussi été pris. Les calendriers, notamment pour les collectivités territoriales, n'ont pas permis de finaliser une convention multipartenariale en 2014. Son développement sera un projet majeur pour 2015 avec notamment une conférence des îles proposée en avril ou mai.

- **Partenariats spécifiques**

Cet objectif global de renforcement des partenariats pour un développement durable des îles se traduit concrètement en programmes d'action.

Une convention spécifique avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, pour un diagnostic des programmations d'actions sur l'eau au titre de son X<sup>ème</sup> programme, sera proposée pour une mise en œuvre dès 2015.

Le fonds de dotation « Perspectives » sur le financement d'une opération de sensibilisation à l'entrepreneuriat des scolaires dans les îles du Finistère, dans un premier temps, devrait lui aussi aboutir en 2015.

### III – DEVELOPPEMENT DES ILES DU PONANT

Afin de mener des réflexions sur des problématiques communes aux îles, différentes démarches ou projets ont été engagés :

#### Economie insulaire :

- **Projet « ID-Îles »** : D'une durée de trois ans, le premier volet du projet de recherche sur la thématique « Entreprendre dans les îles » a abouti en juin 2014 à la réalisation d'un DVD reprenant les données démographiques, sociales et économiques de chaque île, les témoignages des élus et acteurs économiques et leurs attentes sur lesquelles l'AIP va engager des réflexions pour y répondre. Un second volet de ce projet de recherche s'est engagé fin 2014 pour poursuivre les recherches en cours, mettre en œuvre des opérations concrètes, favoriser les synergies entre les acteurs et concourir à un développement original des îles.
- **Surcoûts insulaires** : Un premier axe de l'étude portant sur la dotation de solidarité rurale des communes insulaires en 2013 a fait l'objet d'une restitution en juin 2014. L'analyse de la spécificité budgétaire supportée par les communes insulaires, débutée au second semestre 2014, sera finalisée courant 2015.
- **Comptoir des îles** : Un soutien parlementaire a été octroyé par Monsieur le Sénateur M. Le Scouarnec sur cette thématique fin 2014. Il permettra en 2015 d'étudier la faisabilité de ce projet emblématique pour les productions insulaires.
- **Transport maritime** : Une **journée thématique** a été organisée à l'occasion de la réunion du Conseil d'Administration à l'île d'Yeu les 3 et 4 octobre. Elle a porté sur le transport maritime, l'examen de la situation juridique et réglementaire exposée par le représentant du GASPE (Groupement des Armateurs de Services Publics Maritimes de Passages d'Eau) et le débat qui s'en est suivi, a conduit à une motion unanime adressée aux collectivités ayant la compétence transport.

Enfin, l'Association a reçu en 2014 de nombreuses sollicitations émanant de partenaires réguliers (CRT, ADT29, CDT 56) ou de demandes ponctuelles (CPIE de Belle-Île, UBO). Elle a également répondu aux **demandes d'informations** de touristes, d'étudiants, de journalistes ou encore de porteurs de projets sur les îles.



## Tourisme et communication :

La refonte du guide « l'Essentiel » et du site internet n'ont pu aboutir comme prévu, en raison de l'absence de la personne qui en était en charge pour congé de maternité.

Par contre, l'initiative mise en place en 2012 de « **campagne éco-gestes** » a été reconduite avec un nouveau visuel et un succès à nouveau incontestable puisque **près de 10 000 cendriers de poche** ont été diffusés au cours de l'année 2014, et près de 20 000 depuis l'été 2012. Par ailleurs, la sensibilisation à la protection de l'environnement par le biais d'affiches installées dans les lieux de passage s'est poursuivie via le réseau de partenaires (Collectivités, OTSI, compagnies maritimes, professionnels du tourisme, commerçants insulaires...).

L'AIP a également organisé **une rencontre des OTSI des îles**. Ces réunions de travail et de concertation permettent de réfléchir ensemble à la promotion touristique des îles (ex. refonte du site internet), d'échanger sur les problématiques propres à la situation du tourisme sur les îles et de s'accorder sur les actions à proposer (ex. journée thématique Tourisme).

En ce qui concerne les événements, l'AIP a soutenu le **Salon du Livre Insulaire** à Ouessant grâce à la dotation du Grand Prix des Iles du Ponant et a confirmé sa participation à la seconde édition d'« **Aix-Libris** », salon du livre jeunesse à Aix. Par ailleurs, elle a participé aux journées de réflexion –bilan & perspectives- sur le **festival « Les Insulaires »** organisées à Hoëdic, en juin 2014.

Enfin, l'Association a poursuivi sa réflexion autour de la « **Destination îles** » : fin de la formation entamée auprès de la FRPATB et accompagnement d'un stagiaire sur 6 mois sur la thématique suivante : « *Evolutions institutionnelles et développement du tourisme sur les territoires des îles du Ponant. L'exemple de la « Destination îles » du Conseil régional de Bretagne* ». Ce travail a permis de proposer à la Région Bretagne une structuration et des priorités d'actions pour une mise en place de la destination îles à partir de 2015

## Energie – déchets et développement durable :

En 2014, l'ADEME et la Région ont confié à l'AIP une mission spécifique d'un an avec pour objectif la mise en place d'un plan de transition énergétique sur 6 îles du Ponant : Houat, Hoëdic, Belle-île, Sein, Molène et Ouessant.

Cette mission s'est déroulée en 3 phases :

- La réalisation de profils « consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre (GES) »,
- L'élaboration de plans d'actions ciblées en fonction des résultats des profils,
- Le partage des plans d'actions avec les municipalités et la population de chaque île.

Cette mission s'est terminée en 2014, elle a notamment permis de produire des documents qui seront mis à disposition de chaque île et des plans d'action qui pourront être mis en œuvre. Une rencontre AIP / ADEME / Région est programmée en 2015, pour une validation des propositions de plan d'actions et définir les conditions de sa mise en valeur.

En parallèle a été assuré le suivi de la 2<sup>ème</sup> année du Programme d'Intérêt Général (PIG) initié pour l'habitat privé des îles non-interconnectées (rénovation énergétique sur Sein, Molène et Ouessant).

En fin d'année, l'AIP a répondu à 2 appels à projets :

- « Territoire zéro déchet-zéro gaspillage » avec une réponse collective pour Belle – Ile, Ouessant, Yeu et Bréhat.
- « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » avec deux dossiers de candidature : un pour les îles du Finistère et un pour celles du Morbihan.

## VI – FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'Association a réuni ses instances à 5 reprises : 1 Assemblée Générale Ordinaire (février), 3 réunions du Conseil d'Administration (février, juin, octobre) et 3 réunions du Bureau (mai, septembre, décembre).

Personnel en place en 2014 : 1 coordinatrice, 1 chargée de mission « Energie-Développement Durable », 1 secrétaire administrative à 85%. A noter le congé de maternité de la coordinatrice, et l'appel à un prestataire, M. Denis Bredin, pour mener à bien les futures contractualisations avec l'Etat et la Région pour 2014-2020, le renforcement d'une dynamique de développement durable au travers d'un projet multipartenarial et les possibilités pour les îles du Ponant, en partenariat avec leurs homologues européennes, de solliciter des financements européens pour des projets communs. C'est dans cet objectif que M. Bredin a participé, en septembre, à l'Assemblée Générale du réseau ESIN, en Sardaigne.

XXXXXXXXXX

